

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 MARS 2024

2024-028 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ANNEXE TEN

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du vingt-deux mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Secrétaire de séance : Philippe CAILLON

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
				Dominique	BRION Gérard		excuse
Presqu'île de	DUNET Frédéric		Х	DAVID	BRION Gerard		
Guérande	LAPADU-HARGUES Denis	х			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne	ALLANIC Jean-Paul	х			MAHÉ Nicolas		
et de l'Estuaire	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	х			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x	Philippe CAILLON	GALAOUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		х		Poste vacant		
	GUILLEMINE Laurence		х	Jean-Pierre BELLEIL	LAUNAY Hélène		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	х			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	х			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	х			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	х			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo -Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan	х			DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis	х			RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond	х			RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe		x		POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël		x	Patrick BERTIN	BATARD Christian		
Sevie et Loile	PAILLARD Pascal	х			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	х			Poste vacant		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier		х	Raymond CHARBONNIER	CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien	х			GUILOIS Emilie		
Châteaubriant-	DAVID Dominique	х			Poste vacant		
Derval	GEFFRAY Dominique		х		DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		х		PELTIER Laëtitia		



Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Après en avoir délibéré, le comité décide, à l'unanimité :

• D'approuver le budget primitif de l'exercice 2024 qui s'établit comme suit pour le budget annexe TEN (HT) :

0	Section de fonctionnement	92 400,00€
0	Section d'investissement	0,00€
\triangleright	TOTAL	92 400,00€

Délégués en exercice : 24
Présents : 14
Pouvoirs : 5
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Publication effectuée le : 02/04/2024

Le Président,

Raymond CHARBONNIER